

COMMUNIQUE DE PRESSE

A Paris
Le XX mars 2019

L'ANFH DEPLOIE SES TRAVAUX DE CARTOGRAPHIE ET D'OBSERVATION DES METIERS DANS LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIERE

CARTOGRAPHIES DES REGIONS GRAND-EST ET BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE, ET FOCUS SUR LES METIERS DU MANAGEMENT ET DE LA COORDINATION

La cartographie et l'observation des métiers et de leurs évolutions contribuent à anticiper les besoins en formation et en compétences dans les établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux de la Fonction publique hospitalière (FPH). Après avoir couvert près de 60 % des agents de la FPH dans un premier cycle de cartographies régionales des métiers, l'ANFH poursuit le déploiement de sa démarche d'observation et diffuse les résultats de deux nouvelles régions : Grand Est et Bourgogne-Franche-Comté.

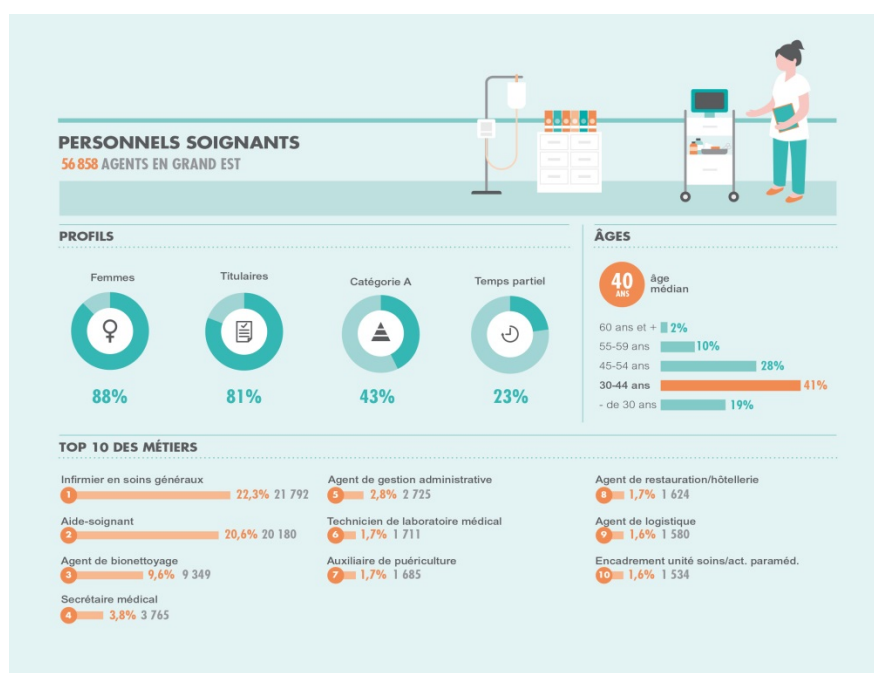
Ces nouvelles cartographies ont été déployées dans la continuité des principes adoptés par l'ANFH :

- Produire des cartographies et indicateurs qui alimentent à la fois la construction des politiques de formation de l'ANFH (formations diplômantes et certifiantes...) et les politiques RH des établissements (GPMC, formation...). Répartition homme/femme, pyramide des âges, part des « faisant-fonction », tensions sur les recrutements et postes non pourvus... : nombreux sont, en effet, les indicateurs qui peuvent nourrir ces politiques.
- Déployer les travaux en proximité et s'inscrire dans les dynamiques partenariales avec, notamment, les Agences Régionales de Santé, les Conseils régionaux, les observatoires régionaux... Ainsi, les travaux réalisés en Grand Est et Bourgogne-Franche-Comté ont produit des résultats personnalisés accessibles en temps réel à chaque établissement adhérent de l'ANFH (et à lui seul), puis à des résultats régionaux consolidés restitués devant de nombreux acteurs (centres hospitaliers, établissements médico-sociaux, écoles, ARS, CR, représentants d'autres versants de la Fonction Publique...).

Des nouveautés sont aussi venues renforcer le dispositif avec, par exemple, des ateliers interactifs proposés à l'échelle des Groupements Hospitaliers de Territoire pour faciliter l'appropriation des données et contribuer aux réflexions territoriales liées au management des métiers, emplois et compétences. Parmi ces nouveautés également, la réalisation d'un focus spécifique aux métiers du management et de la coordination, qui a permis de mieux cerner le profil des professionnels en situation d'encadrement dans la FPH, de dégager différents types d'encadrement et d'appréhender le développement des missions de coordination dans le soin, le socio-éducatif et les fonctions-support. Les besoins en compétences identifiés viendront nourrir l'offre de formation et d'accompagnement de l'ANFH à destination de ces professionnels.

Avec de nouvelles régions qui initient ou renouvellent leur cartographie en 2019 (Centre, AURA, Bretagne, Nouvelle Aquitaine...), l'ANFH accélère le déploiement de ce dispositif, au bénéfice de ses adhérents et d'une vision toujours plus précise et prospective des métiers et besoins en formation dans le champ sanitaire, social et médico-social.

**Extrait de la cartographie des personnels de la FPH en Grand Est :
focus sur les personnels soignants**



L'ANFH en bref –

OPCA de la fonction publique hospitalière, l'Association Nationale pour la Formation permanente du personnel Hospitalier (ANFH) est agréée par le **Ministère de la Santé** pour **collecter et gérer les fonds consacrés au financement du plan de formation** (2,1% de la masse salariale), du **Congé de formation professionnelle (CFP)**, **congés pour VAE** et pour **Bilan de compétences** (0,2% de la masse salariale), des **études promotionnelles** (0,6%), de la **formation professionnelle des travailleurs handicapés pris en charge par les ESAT** (4,8%) des agents de la Fonction publique hospitalière et du **Développement professionnel continu (DPC) médical** (0,5% et 0,75% de la masse salariale médicale) des personnels médicaux de ses établissements.

En complément de la gestion des 827 millions d'euros collectés, l'ANFH offre à ses adhérents et leurs agents un ensemble de **services** visant à **les accompagner dans la gestion de la formation, des compétences et des métiers** : veille, information, offre de formation, outils méthodologiques, supports de communication...

Reposant sur trois valeurs structurantes - **paritarisme, solidarité et proximité** - environ 500 administrateurs et 26 délégations territoriales regroupées en 16 délégations régionales œuvrent depuis 1974 pour **l'égalité d'accès à la formation continue et le développement des compétences des agents** employés par les établissements sanitaires, médico-sociaux et sociaux publics, soit plus de 956 000 personnes.